




AR PREFECTURE

016-200054047-20180920-2018\_09\_20\_06-DE  
Reçu le 24/09/2018

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur Le Maire à faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente, de la Région Nouvelle Aquitaine et de la Communauté de Communes de Charente Limousine dans le cadre de l'aide à la programmation Culturelle de la Ville de Confolens.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 24 septembre 2018

  
Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

